

## Calendrier 2021-2023

- Année 2021

Session 1	25 au 29 octobre 2021
Session 2	22 au 26 novembre 2021
Session 3	13 au 17 décembre 2021

- Année 2022

Session 4	17 au 21 janvier 2022
Session 5	14 au 18 février 2022
Session 6	14 au 18 mars 2022
Session 7	11 au 15 avril 2022
Session 8	16 au 20 mai 2022
Session 9	13 au 16 juin 2022
Session 10	12 au 16 septembre 2022
Session 11	10 au 14 octobre 2022
Session 12	14 au 18 novembre 2022
Session 13	12 au 16 décembre 2022

- Année 2023

Session 14	9 au 11 janvier 2023
------------	----------------------

## Dates de la formation

**Réunion d'information collective** : à définir

**Date de l'épreuve orale d'admission** : cette date vous sera communiquée le jour de la réunion d'information

**1 entrée en formation une fois par an** : du 25 octobre 2021 au 11 janvier 2023

## Renseignements et inscriptions :

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, merci de prendre contact avec les services administratifs au **01 69 02 75 10**.

**Responsable du cycle de la formation** : Elsa AVET, e.avet@cfe.social

**Assistante pédagogique** : Valérie MANIN, v.manin@cfe.social

### Lieu de la formation :

Centre de formation de l'Essonne - CFE  
23 rue des Ateliers – 91350 GRIGNY  
tél. 01 69 02 75 10 - [cfe@cfe.social](mailto:cfe@cfe.social)



✓ **Formation accessible aux personnes en situation de handicap**

Le **CAFERUIS**, créé en 2004 répond aux besoins de qualification des cadres intermédiaires dans le champ de l'intervention sociale.

**Les encadrants de l'intervention sociale** sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice et la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

**Leurs fonctions et leur positionnement** nécessitent qu'ils développent des compétences spécifiques relatives à l'encadrement susceptibles d'être mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs de l'action sociale et médico-sociale.

## Public et Conditions d'accès

**La formation s'adresse** à tous ceux qui souhaitent exercer une fonction d'encadrant et d'accompagnateur au changement au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux, collectivités territoriales, organisations de l'économie sociale et solidaire, établissements du champ sanitaire.

## La formation est ouverte :

- ☒ Aux travailleurs sociaux (niveau 4 et 5) : ASS, ES, DEFA, CESF avec ou sans expérience professionnelle, ME et TISF avec 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- ☒ Auxiliaires médicaux (niveau 5) : avec 2 ans d'expérience ou exerçant une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-social
- ☒ Professionnels titulaires d'un diplôme, d'un certificat, d'un titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications : niveau 5 (BTS, DUT ...) avec 3 ans d'expérience ou exerçant une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-social, licence professionnelle

## La procédure d'admission

Elles se déroulent en 2 étapes :

- 1- **Le candidat doit déposer**, une semaine avant la date prévue, la fiche d'inscription dûment complétée, en y joignant les pièces demandées dont un **texte de présentation personnalisée et détaillée du parcours professionnel**.
- 2- **Entretien oral d'une durée de 30 minutes avec jury** : cet entretien porte sur les motivations du candidat, son projet d'encadrement au regard de son vécu personnel et professionnel et, sa connaissance de la formation.

Les candidats admis en gardent le bénéfice pendant **3 ans**.

## Durée de la formation

La formation s'échelonne sur 2 années et offre une durée totale de 820 heures :

- » 400 h de formation théorique
- » 420 h de formation pratique.

Elle s'effectue à raison de 3 à 5 jours de formation par mois.

## Objectifs visés et Programme de la formation

Le CAFERUIS est classé niveau 6 (anciennement niveau 2). Il est décerné aux candidats ayant obtenu la validation des 4 Unités de Formation (UF) qui vise chacune des objectifs de développement de compétences professionnelles :

### UF 1 : Conception et conduite de projets - 90 heures

- Concevoir et mettre en oeuvre un projet de service
- Evaluer et développer la qualité

### UF 2 : Expertise technique - 150 heures

- Mettre en perspective les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation juridique et administrative française et européenne
- Développer une expertise sectorielle
- Apporter un appui technique aux intervenants en référence aux cultures et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie
- Appréhender les besoins des publics en s'appuyant sur des méthodes de diagnostic appropriées à un territoire, à un secteur d'intervention et de catégorie de public

### UF 3 : Management d'équipe - 100 heures

- Animer et conduire une équipe d'intervention sociale
- Communication et gestion de partenaires

### UF 4 : Gestion administrative et budgétaire - 60 heures

- Assurer la gestion administrative d'une unité, d'un service, d'un établissement social ou médico-social

## Certifications

UF1 : Production et soutenance d'un mémoire projet

UF2 : Production et soutenance d'un dossier technique

UF3 : Etude de cas/épreuve orale

UF4 : Etude de cas/épreuve écrite

## Coût de la formation

**Coût pédagogique :** 6 400 €

**Coût des épreuves d'admission :** 90 €

La formation peut être prise en charge par votre OPCO, votre employeur et en cas d'autofinancement : réduction de 15% (éligible au CPF)